

**PV DU CONSEIL D'ÉCOLE DU JEUDI 2/12/2022**

Présents : Mme Pabot, Mme Crozet, Mme Poujet, Mme Lafontaine, M. Barbier, M. Rossi, Mme Ferreira, Mme Hassen, Mme Guereirro, Mme Marie Noëlle Framit, Mme Gonzales, Mme Fabre, Mme Malassagne, Mme Gadalou, Mme Lanouilh, M. Duret, Mme Jamet, M. Gadalou.

Excusés : M. Touahmia, M. Bertucat, Mme Saccomano, M. Halberstadt, Mme Danyach, Mme Para.

**1) Présentation des projets menés sur chaque dispositif et plus généralement sur l'école.**

➤ **Dispositif ULIS A :**

- Un projet musique/danse débuté en 2021, permet aux élèves de se déplacer au conservatoire de musique et danse de Clermont Ferrand où 2 danseuses d'une compagnie privée assistent les enfants dans la mise en mouvement de leur corps. Un musicien participe au travail réalisé en permettant aux enfants d'agir sur la lumière et les sons à l'aide d'un dispositif MAO (Musique Assistée par Ordinateur) et de contacteurs. Le projet est financé en grande partie par l'APEHMD, par la DSDEN (via le projet adage) et la mairie de Clermont Ferrand qui finance aussi un bus afin que les enfants puissent se déplacer jusqu'au conservatoire.

Le Conservatoire met 2 salles à disposition des élèves et de l'équipe accompagnant les élèves.

Un « spectacle » avec une présentation finale du travail réalisé est programmé le 22 juin 2023.

- Décloisonnement sur 2 temps avec la classe de référence de GS/MS. Les enfants de la classe de référence se déplacent sur le dispositif sur ces deux temps.
- Projet Sens'as : projet de découverte sensorielle proposé par le SESSAD APF avec intervention d'une psychomotricienne et d'une éducatrice spécialisée.
- Intervention d'un ETAPS, M. Delcros, les vendredis matin pour une séance d'EPS.
- Projet Creatio : partenariat avec équipe du SESSAD APF dont le but est de favoriser l'émergence d'un raisonnement

➤ **Dispositif ULIS B** (enseignantes : Mme Lanouilh et Mme Malassagne)

Classe de regroupement : CP/CE1

- Mercredi matin : déplacement au conservatoire – travail mené conjointement avec Marie Sylvianne Buzin. Les élèves peuvent expérimenter de nombreux instruments. Un travail est également réalisé autour de chansons. A la rentrée, le projet va évoluer peu à peu, notamment autour d'un objet médiateur.
- 1 créneau d'EPS adapté est prévu pour le dispositif ULIS ainsi qu'un créneau avec la classe de regroupement de CP/CE1
- Les temps consacrés à « questionner le monde » se font en décloisonnement avec la classe de regroupement.
- 2 projets artistiques vont être menés au cours de cette année :
  - Aménagement d'un jardin sensoriel : Afin de répondre aux besoins spécifiques des

2



élèves, l'aménagement d'un jardin sensoriel s'est imposé. Un environnement naturel et « vert » a des bienfaits sur les émotions, la détente et l'humeur. La principale fonction étant de créer des sensations (visuelles,

tactiles, auditives, olfactives, vestibulaires) à nos élèves. D'autre part, le jardin a pour objectif de favoriser le lien social, les interactions avec les autres élèves du groupe scolaire par le biais de temps partagés de jardinage.



- bancs de l'amitié intitulés Pimp my Banch! L'idée serait de repeindre les bancs de la cour qui sont toujours investis mais manquent cruellement de couleurs. Des croquis préparatoires (au moins 4 ) avec les idées des élèves seront préparés et seront soumis au vote de l'ensemble de la communauté éducative. Une fois choisi, le modèle sera réalisé par les élèves.



Les élèves du dispositif participent également au projet CREATIO (description ci-dessous)

➤ **Dispositif ULIS C :**

Classe de regroupement CE1/CE2 :

- Travail en classes jumelées dans la lignée du projet cardie “ projets transdisciplinaires au service de l’école inclusive” (objectif: partage d’expériences scolaires, éducatives, culturelles en vue de favoriser l’émergence d’une culture commune pour une classe d’âge)
- décloisonnement : EPS / MUSIQUE / Questionner le monde / ART
- partage d’une culture commune: participation commune aux manifestations suivantes :
  - Parcours culturels : parcours collections : musées ( MARQ, FRAC, HENRI LECOQ)
  - Education à l’image “ école et cinéma” 3 projections dans l’année : le cirque (Chaplin), Chantons sous la pluie, Une vie de chat

Projets plus spécifiques au dispositif ULIS :

- une partie des élèves participent au projet CREATIO : partenariat avec équipe du SESSAD APF dont le but est de:
  - favoriser l’émergence d’un raisonnement mathématique et logique par le biais d’expériences et de manipulation via une démarche essai-erreur
  - favoriser un langage structuré tendant vers l’évocation
- Animation annuelle du potager de l’école
- Programmation informatique : travail sur le raisonnement déconnecté et connecté favorisant la planification et la compréhension de l’essai/erreur au service de la réussite.
- Correspondance avec un camarade qui est en hospitalisation longue.
- Lectures aux enfants de maternelle

➤ **Dispositif ULIS D :** (Enseignants : Jérémy Duret et Emilie Jamet)

Classe de regroupement CM1/CM2

Le dispositif Ulis D, initialement situé dans la cour A (cour élémentaire) a été relocalisé dans la cour B (cours des moyens) juste à côté de la classe de regroupement afin de :

- Favoriser le sentiment d’appartenir à un seul et même groupe celui des CM1/CM2
- Favoriser les échanges, les décloisonnements et des temps de co-enseignements entre la classe de regroupement et le dispositif ULIS. Actuellement, ces partages se font pour les disciplines suivantes : EPS, Musique, Histoire, Géographie, Sciences, Lecture compréhension et méthodologie de la production d’écrits

Dans l'objectif explicite de créer un sentiment de groupe (classe de regroupement /dispositif ULIS) une sortie au musée Roger Quillot a été organisée le jour de la rentrée. S'en sont suivies deux journées de partages autour de la visite mais aussi des défis réalisés collectivement.

Autres projets :

- Cycle piscine réalisé lors de la première période

- Participation au parcours culturel Musique offert par la ville de Clermont-Ferrand,

en lien avec la classe de CM1-CM2 et la classe de CM2 :

- 1. Des mots aux sons (poésies mises en musiques contemporaines), salle le Lieu-Dit, rue Fontgiève à Clermont-Ferrand
- 2. Orchestre National d'Auvergne, Salon de l'hôtel de Ville de Clermont-Ferrand
- 3. Hip-Hop 4 kidz, Coopérative de mai

- Création de podcast radio autour d'une œuvre d'art par semaine: projet sur le langage oral et l'estime de soi

- Programmation de petits robots pour développer la culture informatique, la planification et les stratégies d'essai-erreur pour apprendre

- Inscription des élèves à la bibliothèque numérique "Eole" qui propose gratuitement des livres audios à télécharger ou à commander en version CD pour les personnes pour qui la lecture est difficile du fait de leur handicap : déficience visuelle, handicap moteur, intellectuel, troubles cognitifs, et notamment troubles DYS.

➤ Projets annexes :

- Mise en place de la salle Snozellen début année 2023. Actuellement les travaux sont en cours (peinture et sol ; seule la date de l'intervention de l'électricien n'est pas connue). Mme Recchia Charlène (AMP de l'APF et coresponsable du projet) va prendre contact avec l'APEHMD pour l'achat du matériel. L'APEHMD finance le matériel pour une somme de 8000€.
- La salle de sieste initialement dans la salle dite « ergo » a été délocalisée dans la salle de « Kiné », cette dernière étant plus calme sur le temps de pause méridienne. Afin

d'apporter, un plus grand confort d'utilisation, un meuble pour ranger les affaires de sieste a été réalisé par les menuisiers de la Ville de Clermont-Ferrand.

- **Réflexion pluriprofessionnelle sur le temps de cantine** : travail conjoint entre le personnel de cantine, les animateurs, les personnels de l'ESHM. Travail ouvert au reste du personnel de l'école et à terme aux parents et aux enfants si le projet se développe.

Objectifs : Faire de la cantine un temps apprécié de tous et de plaisir partagé.

Leviers à améliorer identifiés par le groupe de travail : la prise de conscience du bruit et du gaspillage.

Quelques pistes ont déjà émergé et sont en cours d'essai (code tambour pour le retour au calme en remplacement du rappel oral, pesage des aliments non mangés,...)

D'autres pistes sont à l'étude :

- notamment sur l'entrée dans la cantine pour que ce temps se fasse davantage dans le calme.
- Un travail sur la prise de conscience sonore de la part des élèves est également à l'étude.
- Mise en place d'un gachimètre (destiné au pain) positionné dans la cantine dont le but est de rendre explicite le pain pris et inutilisé au cours d'un temps qui reste encore à définir et travailler sur les notions de gâchis, de ressources, de respect.

---

Autre piste proposée par les parents à envisager : travail sur la luminosité

Il est regretté par l'équipe d'animation un turn over important des animateurs compte tenu de la précarité des postes. D'autre part, les absences entraînent des sous effectifs fréquents n'aident pas à la mise en place d'un temps d'animation serein et ne permettent pas de pérenniser des projets ou leur bonne tenue

Rq : Informations complémentaires sur la cantine (non évoquées à l'oral mais fournies par Mme Framit, à l'issu du conseil sous forme de notes). La loi Egalim impose au service de restauration de proposer :

- Un menu végétarien au minimum par semaine

- 20 % de produits bio
- de privilégier les circuits courts

Les objectifs sont :

- de payer le juste prix aux producteurs,
- de renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits
- de favoriser une alimentation saine
- de limiter le gaspillage

Les menus sont disponibles en lignes suivant le lien suivant : [Menus du mois | Ville de Clermont-Ferrand](#)

- **Respire à la récré** : projet de végétalisation de la cour A « élémentaire » prévu sur l'année 2023. Il semblerait que ce projet puisse être décalé dans le temps (à confirmer).

Il est possible de trouver l'ensemble des informations sur le projet (objectifs, démarche collaborative...) en allant sur les liens suivants :

[Respire à la Récré ! | Ville de Clermont-Ferrand](#)

- 6 [Clermont-Ferrand : l'idée d'une récré verte et partagée –Elu.e.s EELV Clermont-Ferrand Ville&Métropole](#)
- 

**2) Information des représentants des parents sur les modalités mises en place pour représenter l'ensemble des parents, ainsi que pour communiquer avec eux.**

Lors du conseil d'école du 30 juin 2022, a été évoqué l'importance de donner une place plus visible aux représentants des parents afin que ces derniers puissent jouer pleinement leur rôle auprès des autres parents et plus globalement auprès de la communauté éducative.

Les représentants des parents ont créé un groupe what app pour échanger plus facilement entre eux.

A ce jour quelques remarques s'imposent et vont représenter des axes de travail par la suite. En effet, peu de parents ont donné leur accord pour communiquer leurs coordonnées en début d'année. Plusieurs hypothèses sont émises par le conseil (peur des parents de communiquer leurs coordonnées, non compréhension de la fonction de représentants des parents, difficulté de compréhension de certains mots pour les familles non francophone, implication parentale dans l'éducation scolaire de leur enfant pas toujours présente par manque de confiance ou à l'inverse par excès de confiance envers l'école).

Les raisons seront à identifiées plus précisément afin de réfléchir à des moyens d'action.

Il est également proposé qu'un questionnaire plus simple soit transmis avant les conseils d'école pour récolter les éventuelles questions ou remarques des parents.

Afin que les représentants des parents puissent communiquer avec la totalité des parents : le cahier de liaison ainsi que le site internet seront privilégiés.

Pour ce faire, des représentants des parents seront ajoutés en tant qu'administrateurs sur le site de l'école.

### **3) Circulation dans l'école - transports adaptés :**

Lors du conseil d'école du 30 juin 2022, a été évoqué la mise en place d'un miroir d'angle ainsi qu'une signalétique bien visible sur le sol pour prévenir tant les piétons que les transporteurs d'une zone de dangerosité au niveau du trottoir devant le portail et ainsi amener la vigilance de chacun. La demande de travaux a été réalisée et le sujet a été abordé lors de la réunion Mairie/Direction des écoles.

### **4) Accessibilité des temps périscolaires:**

#### **a) Temps périscolaires et vacances :**

Mme Gonzales a présenté les différents temps d'accueil périscolaire et pendant les vacances scolaires.

École de la Récré	Temps scolaire			Mercredi après-midi	
	Restauration scolaire	SMAP	Accueil de loisirs mercredi	École municipale des sports	
• Forfait au mois • Paiement mensuel**	• Prix au repas • Paiement mensuel** + temps d'animation	• Prix au repas • Paiement mensuel** + temps d'animation	• Forfait à l'année • Paiement en 1 seule fois	• Prix par mercredi • Paiement mensuel**	• Forfait à l'année • Paiement en 1 seule fois

Mme Gonzales a tenu à informer que ce temps était ouvert à tous les élèves et que des dispositifs pouvaient être proposés (accompagnateur dédié, accompagnateur référent). La mise en place de ces aides mérite cependant un peu d'anticipation. Pour faire cette demande, les parents doivent contacter Mme Bastide (Direction des loisirs des Enfants et des Adolescents -Cellule Vacances /Tél. 04 73 40 33 72 /Port. 06 77 00 09 35)

- Information / démarches pour les temps du matin, du soir : [Tout 'En 1 | Ville de Clermont-Ferrand](#)

- Information / démarches pour l'accueil pendant les vacances scolaires : [Vacances de Noël | Ville de Clermont-Ferrand](#)

- b) Information sur le transfert de compétences (Education Nationale - collectivités territoriales) dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap sur le temps des pauses méridiennes.

A ce jour, nous savons que ce transfert sera effectif à partir de la rentrée du 3 janvier 2023. Cela a pour conséquence directe :

- Les AESH interviendront sur leur totalité de leur contrat éducation Nationale (24h) sur le temps de classe
- L'accompagnement AESH lors des pauses méridiennes (11h45 à 13h45) sera sous la responsabilité de la municipalité de Clermont Ferrand

A ce jour, nous ne connaissons pas les modalités d'accompagnements et les professionnels ont de nombreuses questions : Qui accompagnera les élèves (AESh, animateurs ?). Si ce sont les AESH, quel type de contrat leur sera proposé (CDD, vacation). Est-ce que l'ensemble des AESH qui interviennent à ce jour pourront continuer à accompagner les élèves ? Est-ce que le planning mis en place ce jour et qui est fonctionnel va être repris ? Que se passe-t-il pour les professionnels qui ont un complément de travail le mercredi matin et qui vont avoir pour obligation de travailler à l'école ce jour ? (baisse de leur contrat AESH- abandon de leur travail de complément)

Les parents partagent ces questions et sont inquiets pour la qualité d'accompagnement de leur enfant. D'autre part, ils ont pour inquiétude que si le planning d'accompagnement actuel est maintenu pour cette année scolaire, il en soit tout autrement à la rentrée scolaire prochaine avec notamment l'arrêt des prescriptions des accompagnements des pauses méridiennes par la MDPH.

Un manque de communication de la part des différentes institutions envers les parents et les professionnels est unanimement relevé par le conseil.

Une réunion d'information entre la municipalité et les AESH est prévue le 13 décembre.

## 5) Création d'une association d'école. (Point soumis à un vote).

Il a été proposé au conseil d'école de voter pour ou contre la création d'une association ayant pour fonctions :

- la gestion de la coopérative scolaire de l'ESHM Chanteranne;
- la participation à l'élaboration et à la mise en place de projets favorisant la coopération au sein de la communauté éducative de Chanteranne (parents, enseignants, agents territoriaux,)

Il est souligné que cette association gagnerait à être copilotée par les parents et les enseignants (ou autres agents de l'Education Nationale) avec un bureau qui aurait la forme suivante :

Président(e) : parent

vice-président(e) : enseignant (e) /aesh

trésorier : parent

trésorier adjoint: enseignant(e)/aesh

secrétaire : parent

secrétaire adjoint: enseignant /aesh

Pour remarque, cette association serait exclusivement rattachée à l'école de Chanteranne (à l'eshm) et n'a pas pour but de remplacer l'APEHMD qui joue un rôle autre sur l'école et le département.

---

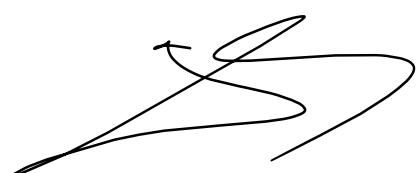
Vote du conseil d'école :

- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix
- Pour : 17 voix (sur 17 votants)

Un sondage pour le nom de l'association sera proposé ultérieurement. Le conseil d'école est d'accord pour que le nom ne fasse pas apparaître ESHM afin d'afficher explicitement une volonté d'ouverture à l'ensemble de la communauté éducative.

Une réunion début janvier sera proposé aux personnes volontaires pour établir les statuts et le calendrier de la tenue des différentes instances (CA/AG)

Président du conseil d'école : Grégory Gadalou



Secrétaire de séance : Emilie Jamet

